

Défi citoyen climat : à la maison, je passe à l'action !

La Communauté d'Agglomération de Saintes lance en partenariat avec l'association Terdev, Cyclad et le CRER, un défi citoyen climat. Objectif : inviter les familles à réduire d'au moins 8% leur facture énergétique et de 10 % leur volume de déchets par l'adoption d'éco-gestes.

Quel est le principe ?



Du 6 janvier au 30 avril 2020, les familles font le pari de réduire leur facture d'énergie et leur volume de déchets en appliquant des éco-gestes. Les volontaires sont réunis par équipes de 5 foyers et sont menés par un capitaine qui, formé à l'utilisation du wattmètre et à la pesée des déchets, est chargé d'enregistrer mensuellement les relevés sur une plateforme dédiée.

Pendant 4 mois, les familles bénéficient gratuitement d'astuces et de conseils par la Communauté d'Agglomération et ses partenaires, et sont conviées à des nombreuses animations : soirées anti-gaspillage, visite d'un centre de tri, événements thématiques, etc.

L'inscription au défi

Comment s'inscrire au défi citoyen climat ? >> Une fois inscrit, que se passe-t-il ?

Vous pouvez inscrire votre famille seule ou directement avec d'autres foyers pour constituer une équipe.

L'inscription se fait :

- en remplissant le formulaire sur www.agglo-saintes.fr, dans l'actualité « Défi citoyen climat » (accessible depuis la page d'accueil)
- en envoyant directement un mail à deficlimat@agglo-saintes.fr, dans lequel sera précisé le nombre de personnes volontaires et les coordonnées de la/des familles(s) participante(s).

Avec l'aide de la Communauté d'Agglomération :

- 1) Vous désignez votre capitaine d'équipe, qui sera votre référent et fera le lien avec les animateurs du défi.
- 2) Vous créez un compte sur la plateforme www.defi-declics.org pour comptabiliser vos consommations d'énergie et vos pesées de déchets.
- 3) Vous participez gratuitement aux animations organisées pendant le défi et échangez avec les autres familles participantes sur les pratiques et les éco-gestes.
- 4) Vous assistez à la remise des prix en mai pendant la semaine du développement durable.

Une question ?

Rendez-vous sur www.agglo-saintes.fr ou contactez la Communauté d'Agglomération :

✉ sur deficlimat@agglo-saintes.fr

☎ au 06 33 83 23 31

La réunion de lancement du défi se déroulera le 11 décembre à 18h à la Communauté d'Agglomération, 4 avenue de Tombouctou à Saintes